

PV de la séance du vendredi 15 septembre 2023 à 17h00 en présence de Mme Sylvie Masserey Anselin Présidente de la Commune de Chalais Vercorin et Olivier Gétaz pour VercoR2.

Chemins pédestres sur le Mont

À la suite de l'inscription de servitudes pérennes, il est possible aujourd'hui, après les travaux effectués courant été 2023, de partir de la place de pique-nique de la Bourgeoisie et de rejoindre *la Crevache* par un chemin « derrière le Mont », ou rejoindre *Les Crêtes et l'impasse du Mont*. Le balisage se fera courant 2024 dès le printemps. Une autre variante est à l'étude, elle partira à proximité de *l'impasse des Vornys* pour rejoindre *la Crevache* comme c'était possible autrefois ; il faut encore patienter, des négociations pour inscrire des servitudes de passage, sont en cours.

Taxes affectées TAXE DE BASE EAU ET TAXE DE BASE EGOUTS et DECHETS

Le nouveau règlement sera présenté en séance primaire du mois de décembre 2023. Les R2 de Vercorin devraient bénéficier des mêmes conditions avec pondérations que les R2 du Val d'Anniviers.

Une chose est sûre, Vercorin manque d'eau et il faut aller la chercher chez les « voisins ». En d'autres termes, des compteurs d'eau devront être installés dans toutes les constructions à moyen terme. Le nouveau règlement spécifie que pour toute nouvelle construction, l'installation de compteurs d'eau est obligatoire, tout comme les équipements pour récupérer les eaux de toiture.

Voir : <https://www.chalais.ch/commune/chalais-info-69.html>

La taxe de base sur les déchets a été diminuée de 30%, elle est aujourd'hui de CHF 155,50 (anciennement CHF 221.70). Le compte était bénéficiaire.

Déchetterie

Après des débuts difficiles, elle fonctionne correctement. Encore un problème informatique avec les cartes pour les détenteurs de plusieurs logements (le système n'avait pas prévu 1 carte par logement pour les détenteurs de plusieurs logements)

L'ancienne déchetterie a réouvert **pour les déchets verts uniquement**.

Concernant les Eco points, on cherche des solutions, spécialement pour celui à l'entrée du village qui n'est pas une belle carte de visite, mais rien de concret pour l'instant. Si on a des idées, à transmettre à qui de droit.

Transition énergétique, subventions éventuelles pour R2 de Vercorin

La commune va créer un fond pour la transition énergétique de CHF 1 million pour rénover, isoler, changer fenêtres, etc. et équiper tous les bâtiments publics de la commune de panneaux solaires entre autres. Les économies réalisées dans le futur alimenteront un fond qui permettra de faire bénéficier de subventions les propriétaires et R2 de Vercorin (je l'espère). Un règlement sera également présenté en séance primaire de décembre 2023.

Creux du Lavioz

En attendant d'investir dans un nouveau « restaurant », la commune a décidé d'investir dans les installations sanitaires du Creux du Lavioz en les rénovant et en les agrandissant.

Sites internet information

On a échangé différentes idées sur le moyen de communiquer au mieux sur ce que se passe à Vercorin car il existe plusieurs sites avec des redondances :

Chalais info : <https://www.chalais.ch/commune/chalais-info-69.html>

Office du tourisme : <https://www.vercorin.ch/fr/evenements-3962.html?searchvillage=24-25-16-17&datedu=20.09.2023&datefin=27.09.2023&searchwithdate=1>

Verconews : <https://www.vercorinnews.ch/>

Société de développement : https://www.facebook.com/p/Soci%C3%A9t%C3%A9-de-d%C3%A9veloppement-de-Vercorin-100061258772623/?paipv=0&eav=AfbOhX8epN6TviyZkcG26qkT6yp_c9isWFKvoTvvOu6qakfBJvtgBbvNkZpmyyWRzT8&rdr

Et notre site VercoR2 ? : quelle stratégie de communication veut-on mettre en place via notre site sans redondance avec les autres? Un petit groupe de travail devrait cogiter là-dessus pour faire vivre notre site et le rendre attrayant en définissant notre stratégie de communication. A discuter en comité.

Je remercie Mme la Présidente pour cette séance qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit. Les choses avancent et se mettent en place en tenant compte des intérêts des VercoR2. Soyons reconnaissant de l'écoute qui est prodiguée par les autorités communales au sujet des VercoR2.

A disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vercorin le 17 septembre 2023